

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue jeudi,
le 21 mai 2009 à 19h30 à la bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac
à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle,
Garry Dagenais, Raymond Gougeon, et

ABSENCES MOTIVÉES : Dr Jean Amyotte, maire suppléant et Brian Middlemiss,
conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENT : l'adjointe au directeur général.

La séance a débuté à 19h40.

09-05-179

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination – vice-président CCU
3. Achat d'équipement
4. Vente d'équipement
5. Parc du Sault des Chats
6. Contribution monétaire pour l'élaboration d'un concept – Parc du Sault des Chats
7. Réfection du pavé
8. Levée de la séance

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Déplacer l'item 2 à la fin de la séance.

Adoptée

09-05-180

ACHAT D'ÉQUIPEMENT – DÉBROUSAILLEUSE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'achat d'une débroussailleuse;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte d'acheter un débroussailleuse de marque
Rhino, modèle 1337 avec équipement de tonte pour la somme de 17 500,00 \$ (avant
taxes) de Ellard Kennedy Repairs.

Lawrence Tracey vote contre la résolution.

Adoptée

09-05-181

ACHAT – CAMION FORD F-350

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'achat d'un camion Ford F-350;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer la somme de 46 053,00 \$ (avec taxes) à Shawville Ford pour un camion Ford F-350, étant la plus basse soumission conforme.

Adoptée

09-05-182

VENTE D'ÉQUIPEMENT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la vente d'équipements;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les soumissions suivantes :

Débroussailleuse	Jim Ker excavating	7 500,00 \$
Camion citerne 1973 Ford	John Hedican	2 150,00 \$
Fourgonnette 1976 GMC	Alain Larose	511,00 \$
Niveleuse 1997 Champion	Warnock	55,125,00 \$

Adoptée

09-05-183

PARC DU SAULT DES CHATS

CONSIDÉRANT l'envergure du projet du Parc du Sault des Chats qui chevauchera la Municipalité de Pontiac dans la MRC des Collines et la Municipalité de Bristol dans la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT l'importance stratégique de ce projet;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Municipalité de Pontiac de réitérer son appui à ce projet;

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac réitère sa volonté et son appui à la réalisation du Parc du Sault des Chats avec les partenaires actuels soit la MRC de Pontiac, le CLD Pontiac, la Municipalité de Bristol, la MRC des Collines, le CLD des Collines, Ministère des Ressources naturelles et tous les futurs partenaires qui viendront se joindre à ce projet.

Adoptée

09-05-184

**PROJET DE RÉSOLUTION DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
POUR LE CONCEPT INITIAL DU PARC DU SAULT-DES-CHATS**

CONSIDÉRANT QUE le projet est inscrit dans les attentes significatives annuelles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans le cadre de l'Entente de gestion CLD-MRC ;

CONSIDÉRANT QUE le projet cadre dans la Planification stratégique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans son objectif 1 d'assurer la pérennité et la mise en valeur de l'environnement physique ;

CONSIDÉRANT QUE le projet cadre dans la Planification stratégique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans son objectif 2 d'assurer la pérennité et la mise en valeur du patrimoine culturel ;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint le Plan d'actions du Pacte rural quant à l'aménagement intégré et une approche d'exploitation pérenne du territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint le Plan d'actions du Pacte rural quant à l'organisation intégrée des infrastructures sur le plan des noyaux villageois et parcs reliés entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint le Plan d'actions du Pacte rural quant à l'organisation économique intégrée sur le plan du développement social, des ressources naturelles et du tourisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet cadre dans le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD des Collines-de-l'Outaouais quant aux cibles d'interventions tourisme, développement social et loisir-culture-patrimoine ;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'insère dans la Planification stratégique régionale 2007-2012 de la CRÉO dans l'axe «Culture, loisir, sport» lié aux orientations de protéger, mettre en valeur et faire connaître nos richesses patrimoniales, historiques et naturelles distinctives par la mise en œuvre de projets structurants tel que le concept de l'Outaouais Fluvial ;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'insère dans la Planification stratégique régionale 2007-2012 de la CRÉO dans l'axe «environnement» lié à la protection et la mise en valeur du territoire et de ses ressources en particulier dans l'actualisation du concept de l'Outaouais Fluvial ;

CONSIDÉRANT QUE le projet reçoit déjà un appui financier de 16 500\$ de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT QUE le projet reçoit un appui de principe et financier de 7 500\$ de la municipalité de Pontiac ;

CONSIDÉRANT QUE le projet reçoit un appui de principe et financier de 15 000\$ de la MRC Pontiac ;

CONSIDÉRANT QUE le projet reçoit un appui de principe et financier de 4 500\$ de la municipalité de Bristol ;

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de mandater le «CLD des Collines-de-l'Outaouais» pour coordonner le projet d'étude «**Élaboration d'un concept et d'esquisses d'aménagement pour le Parc du Sault-des-Chats**» et négocier et signer le contrat avec la firme «Groupe IBI DAA»;

Il est aussi résolu de mandater le CLD des Collines-de-l'Outaouais pour compléter les demandes de financement au nom des partenaires du projet auprès des bailleurs de fonds régionaux (CRÉO, MCCCCF, etc.).

Il est également résolu de nommer le CLD des Collines-de-l'Outaouais comme fiduciaire pour la gestion des fonds reliés au projet selon la répartition financière suivante entre les partenaires du projet :

Coûts :	Phase 1:	38 365 \$
	Phase 2:	12 830 \$
	Taxes:	<u>6 871 \$</u>

Total:	58 066 \$
---------------	------------------

Financement :	MRC Collines:	16 500 \$
	MRC Pontiac:	15 000 \$
	Mun. Pontiac:	7 500 \$
	Mun. Bristol:	4 500 \$
	CRÉO:	<u>14 566 \$</u>

Total:	58 066 \$
---------------	------------------

Adoptée

09-05-185

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Edward McCann

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h08 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

ADJOINTE AU
DIRECTEUR GÉNÉRAL